

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

Note synthétique

Annexe à la délibération 2024/048 (art. L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Le SDIS de Haute-Garonne est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est seul compétent pour la gestion des hommes et des moyens affectés aux missions de secours.

Le SDIS est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies.

Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Dans le cadre de ses compétences, il exerce les missions suivantes :

- 1°- La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile ;
- 2°- La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours ;
- 3°- La protection des personnes, des biens et de l'environnement ;
- 4°- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation (article L.1424-2 du CGCT).

I- Eléments de contexte

Population légale de Haute-Garonne (en nb d'habitants)

Au 1 ^{er} janvier 2022 (Recensement 2019)	Au 1 ^{er} janvier 2023 (Recensement 2020)	Variation 2023 / 2022
1 400 039	1 415 757	+ 15 718

Activité opérationnelle

Type d'intervention	2023	Variation 2023 / 2022
Secours à personnes	39 162	-9,12 %
Incendie	5 581	+0,59 %
Accidents de circulation	5 257	+1,15 %
Opérations diverses	4 690	+13,64%
Total	57 690	-5,65 %

II- Le budget par grands postes

En milliers d'euros – hors doubles comptes

Dépenses	CFU 2023	N/N-1	Recettes	CFU 2023	N/N-1
Charges de personnel	69 199	+4,30%	Contribution incendie du Département	57 685	+6,30%
Dépenses de gestion	11 068	+2,05%	Contributions communes et EPCI	31 744	+6,60%
Frais financiers	165	-15,41%	Autres recettes	2 877	-11,90%
Provisions	281	N/S	Provisions	67	N/S
Total dépenses réelles de fonctionnement	80 713	+6,16%	Total recettes réelles de fonctionnement	92 373	+5,78%
Opérations d'ordre	10 191	+8,73%	Recettes d'ordre	3 124	18,29%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	90 904	+4,60%	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	95 497	+8,41%
Dépenses d'équipement	10 356	-45,61%	Fonds de compensation de la TVA	3 095	-18,41%
Emprunt	1 128	-7,47%	Emprunt	675	-12,90%
			Subventions d'investissement	4 207	+105,84%
Autres immobilisations financières	3	-98,11%	Autres recettes	77	+90,57%
Total dépenses réelles d'investissement	11 487	-43,74%	Total recettes réelles d'investissement	8 054	+20,73%
			Recettes d'ordre	12 305	+1,54%
Dépenses d'ordre	5 238	-2,73%	Solde d'exécution reporté	6 869	+364,75%
			Excédents de fonctionnement capitalisés	0	-100%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	16 725	-35,18%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 359	-37,39%

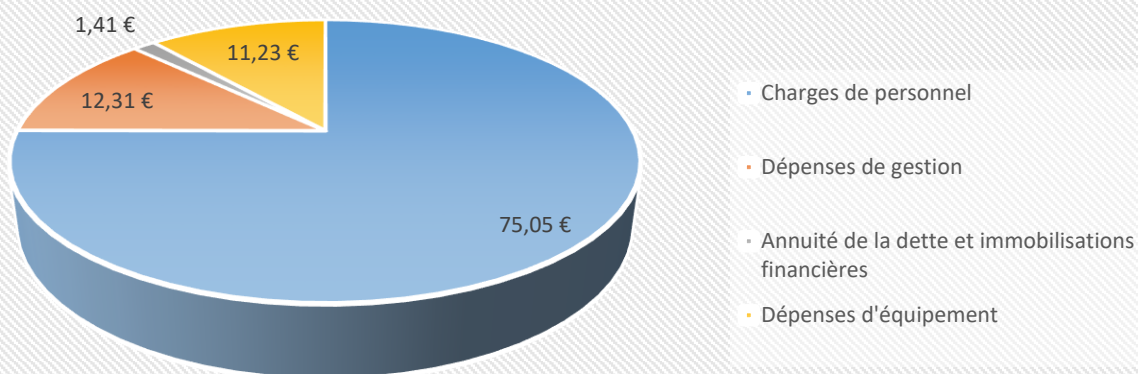
N/S : non significatif

Malgré l'augmentation plus rapide des dépenses courantes de fonctionnement (+6.16%) par rapport aux recettes courantes de fonctionnement (+5.78%), l'épargne dégagée en 2023 permet au SDIS de maintenir sa capacité d'autofinancement à un niveau supérieur à 11 Millions d'€uros et ainsi de prévoir et de réaliser un programme d'investissement ambitieux sur les exercices à venir.

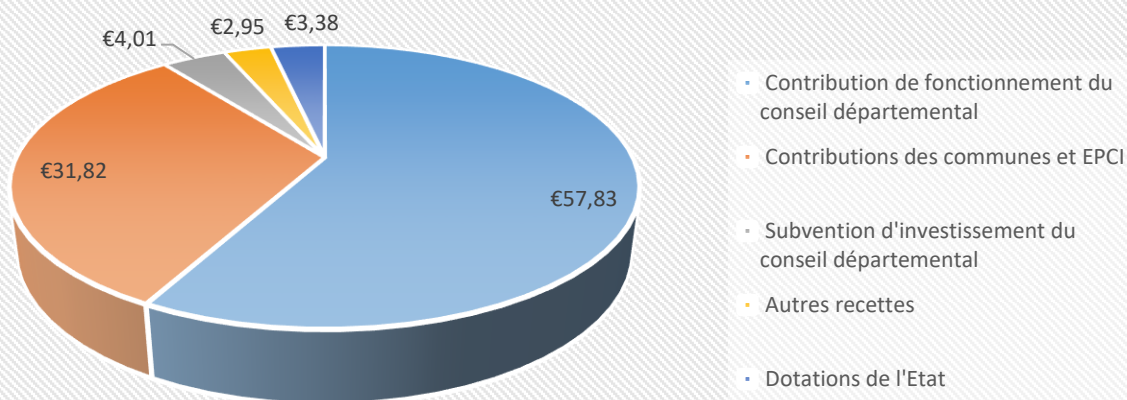
La gestion de l'exercice 2023 conduit aux résultats suivants :

Section de fonctionnement	
Résultat de la gestion de l'exercice 2023	4 593 042,70 €
Résultat antérieur reporté (exercice 2022)	27 493 685,33 €
RESULTAT CUMULE	32 086 728,03 €
Section d'Investissement	
Solde d'exécution d'investissement 2023	3 364 606,18 €
Solde d'exécution antérieur reporté (exercice 2022)	6 868 688,31 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	10 503 294,49 €
Solde des restes à réaliser 2023	12 991 228,41 €
RÉSULTAT CUMULÉ D'INVESTISSEMENT	-2 487 933,92 €

CFU 2023 pour 100 € dépensés



CFU 2023 pour 100 € perçus



III- Les engagements pluriannuels

Le SDIS de la Haute-Garonne a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles des dépenses d'équipement selon les mécanismes des autorisations de programmes.

Le stock d'autorisations de programme s'élève au 31/12/2023 à 51,06 M€ dont 34,68 M€ reste à financer sur les exercices à venir.

IV- Les indicateurs financiers

	Valeur au 31/12/2023	Evolution par rapport à 2022
Stock de dette	5 494 460,00 €	- 550 426,00 €
Epargne brute (ou CAF)	11 670 293,49 €	+1 811 235,72 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	12,63 %	+ 1,35 %
Epargne nette	11 218 763,43 €	+ 1 805 686,52 €
<i>Taux d'épargne nette</i>	12,14 %	+12,70%
Capacité de désendettement (en années de CAF)	0,48	-0,74

V- Les effectifs

Les effectifs permanents dont la répartition est présentée ci-après sont complétés par 1 939 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui participent aux missions de secours du SDIS et sont indemnisés en fonction du temps qu'ils consacrent à l'activité de SPV.

Effectifs

